Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 10 (1977)

Heft: 4

Artikel: Hartmann von Aue et les ducs de Zähringen

Autor: Lenschen, Walter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉTUDES DE PHILOLOGIE

HARTMANN VON AUE ET LES DUCS DE ZÄHRINGEN

Dans son deuxième roman d'Arthur (*Iwein*), Hartmann von Aue fait moins de références à un roi extérieur à l'action que dans sa première œuvre du même genre (*Erec*). Or, cette différence ne tient pas aux sources: *Erec et Enide* et *Yvain* de Chrétien de Troyes. Si l'on accepte qu'une allusion reflète une sorte de consensus entre l'auteur et le public — et aussi entre l'auteur et le mécène —, on peut se demander dans quelles conditions l'auteur allemand a jugé bon de diminuer le nombre de ces références. Il est évident que ces allusions, justement à cause de leur caractère implicite, ne permettront pas de fixer avec précision le lieu et la date des œuvres en question, mais qu'elles peuvent donner quelques indications quant à la situation historique dans laquelle elles ont été énoncées et comprises.

I

Dans un passage d'Iwein, le seigneur du château, avec pour arrière-fond les prisonnières qui travaillent pour lui, suggère au héros — toujours accompagné par son lion — d'épouser sa fille. Iwein s'y refuse :

iuwer tohter ist ein schoeniu maget unde ist edel unde rîch: sone bin ich niender dem gelîch daz ich ir möhte gezemen. ein vrouwe sol einen herren nemen: ouch vind ich ein wîp wol, swenn ich wîp nemen sol, dâ mir mîn mâze an geschiht. ichn ger iuwer tohter niht.
ouch enwil ich niemer mînen lîp
gewâgen umbe dehein wîp
sô gar ûz der mâze
daz ich mich slahen lâze
sô lasterlîchen âne wer...¹

(Votre fille est une belle jeune fille, noble et riche, et moi, je ne suis pas du tout celui qui lui convient. Une noble dame doit prendre un seigneur; de même que moi, si je veux prendre femme, j'en trouverai une qui soit mon égale. Je ne veux pas de votre fille. De plus, jamais je ne risquerais ma vie pour une femme d'une manière si démesurée qui m'obligerait à me faire battre honteusement...)

Bien que le refus d'Iwein soit plus étoffé chez Hartmann que chez Chrétien, le texte allemand laisse de côté un élément précis: l'Empereur d'Allemagne, mentionné dans le texte français:

> « Sire! » fet il, « je n'an quier point. Ja Des einsi ne la me doint, Et vostre fille vos remaingne, Ou l'anperere d'Alemaingne Seroit bien saus, s'il l'avoit prise, Qui mout est bele et bien aprise! » ²

En général ³, et pour des raisons différentes, on admet que Hartmann a terminé son *Iwein* peu après 1200 ⁴, entre 1199 et 1205 ⁵, autrement dit à une époque où il n'y avait justement pas d'empereur en Allemagne (de septembre 1197 à octobre 1209). Il est imaginable que dans cette situation une allusion à un empereur qui n'existait pas à l'époque, mais qui avait été une réalité quelques années auparavant, n'aurait pu convaincre un public allemand: aussi Hartmann n'a-t-il pas mentionné d'empereur. Si plausible que cela puisse paraître, l'explication est encore à trouver: Hartmann aurait-il voulu éviter d'évoquer des éléments d'une réalité contraire au monde de son récit ?

Nous ne voulons pas prétendre que le public de Hartmann ait constamment pensé aux affaires de l'Empire, mais la communication entre le texte et le public fait appel à des éléments de la réalité extralittéraire. Par exemple, si un texte de 1974 fait allusion à un chef d'Etat, le public l'associera au chef d'Etat actuel plutôt qu'à un de

ses prédécesseurs ou qu'à celui d'un autre pays ⁶. Ainsi, dans son *Iwein*, Hartmann ne reprenait pas l'*impératrice* romaine de Chrétien de Troyes: « Certes, *l'anpererriz de Rome* / Serait an lui bien mariëe... » ⁷ Hartmann écrit: « wer brâhte disen rîter her ? / ob got wil, ez ist der /den mîn vrouwe nemen sol, » (« Qui donc a amené ce chevalier ? Si c'est par la volonté de Dieu, il est bien celui que va épouser notre dame ») ⁸.

Dans le même ordre d'idées, chez Hartmann, Laudine ne porte pas de vêtement impérial lors de sa rencontre avec Artus (Chrétien, Yvain 2360: « d'un drap anperial vestue »), et lors du combat entre Iwein et Gawein, Hartmann ne reprend pas l'affirmation que les deux amis ne se veulent pas de mal, même pour tout l'Empire romain (Chrétien, Yvain 6080: « por tot l'anpire de Rome »).

Serait-ce quatre fois le hasard d'une traduction qui ne cherche pas à être littérale ou est-ce bien l'indice que Hartmann ne pouvait pas, à l'époque d'Iwein, reprendre, sans les modifier, les allusions de Chrétien de Troyes devenues anachroniques? Et ceci peut-être parce que l'Allemagne impériale se trouvait, au moment de la rédaction du texte allemand, dans une autre situation que celle du texte français, et qu'ainsi les mêmes allusions auraient produit des associations différentes?

On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu, de même on ne parle pas d'empereur et d'Empire romain à un moment où cet Empire est en réalité divisé et bouleversé. A. E. Schönbach, qui a noté la première et la quatrième modification mais a laissé de côté la deuxième et la troisième, choisit de ne tirer aucune conclusion quant à une datation possible à partir des vers 6622 (« iuwer tohter . . . »). Il ne considère pas ces modifications sous l'angle du motif royal mais sous l'aspect d'une réduction de la « clarté » et du « réalisme » de Chrétien 9. Ainsi, il voit un principe stylistique (puisqu'il faut bien trouver une raison) dans ce qui peut tout aussi bien être le reflet d'une situation historique.

Dans le *Iwein* de Hartmann on trouve une fois le mot « rîche » et une fois le mot « roi » : « (Iwein) sach engegen im gân / sehs knappen waetlîche: / sî zaemen wol dem rîche / von aller ir getât / an ir lîbe und an ir wât » ¹⁰. (« (Iwein) vit s'avancer vers lui / six beaux pages / ils auraient convenu à l'empereur / à juger de leur apparence et de leur mise. ») L'autre passage ne doit pas être enregistré comme un simple abandon d'un élément réaliste, car dans le texte français on trouvait à la place du roi le duc d'Autriche: « sel mena seoir an un lit / Covert d'une coute si riche, / Qu'ains n'ot tel li dus d'Osteriche » ¹¹. Par contre chez Hartmann on trouve: « nû

stuont en bette dâ bî in: / daz was berihtet alsô wol / als ein bette beste sol, / daz nie künec bezzer gewan » 12 (« il y avait alors un lit auprès d'eux / qui était si bien arrangé / que jamais un roi n'en eût de meilleur »). Pourquoi vers 1200 un duc de Babenberg ne peut-il pas être pris en Allemagne comme synonyme de richesse, alors qu'en 1170 il peut l'être en France? C'est peu clair — mais peut-être que par cette modification se révèle une certaine situation sociale dans laquelle baigne Iwein: dans les parages du roi, un éloge de Léopold VI de Babenberg aurait été plutôt opportun, et même un noble de moindre rang n'aurait rien eu à objecter. Dans l'entourage d'un grand duc, c'est-à-dire d'un représentant du même rang que le duc d'Autriche, cette allusion aurait porté préjudice à l'auteur.

II

Dans une adaptation précédente d'un roman de Chrétien, Erec, Hartmann n'avait pas été aussi avare de ces allusions que dans son Iwein, et cela modifie considérablement la validité des arguments ex silentio. Quant à la date vraisemblable d'Erec, on hésite entre deux possibilités: les uns pensent que ce roman fut rédigé dans les années 80 du douzième siècle, les autres optent pour les années 90. Cette question ne nous occupe pas ici. Dans chacune des deux périodes il y avait en Allemagne un roi reconnu, de telle sorte qu'il n'y avait aucune raison pour Hartmann — d'après l'hypothèse que nous avons faite jusqu'à présent — d'éviter une référence au roi. On trouve dans Erec de Hartmann:

vers 1571 : « disiu küneclîche wât »,

vers 3768 s.: « nû zaemet ir waerlîche / ze vrouwen wol dem

rîche »,

vers 7127 s.: « der aller besten vische / die ie ze küneges

tische / dehein man gebrahte »,

vers 8289 s. : « diu swachest under den wîben / diu zierte wol

ein rîche / mit ir waetlîche »,

vers 8608 s.: « er gebôt den kameraeren / daz si ir vlîzic

waeren, / als man rîcher künege sol » 13.

Ces vers paraissent donc, plus fortement que dans *Iwein*, suggérer que la vie à la cour du roi n'était pas, à cette époque-là, profondément perturbée. On remarque facilement aussi que les allusions au

roi qui se trouvent dans l'*Erec* allemand ne sont pas traduites littéralement du texte français. Nous ne voulons pas dire que le texte allemand d'*Iwein* ne traduise pas les allusions de Chrétien à l'empereur, mais qu'il contient moins de passages de ce type que le roman de Chrétien.

Dans son Erec et Enide, Chrétien mentionne :

vers 19 s. : « D'Erec, le fil Lac, est li contes, / Que devant rois et devant contes / Depecier et corronpre suelent / Cil qui de conter vivre vuelent. »

vers 533 s. : « A dons soz ciel ne roi ne conte, / Qui eüst de ma fille honte,... »

vers 1387 s.: « Je ai trois palefroiz mout buens, / Onques mellors n'ot rois ne cuens... »

vers 2432 s. : « El reaume ne an l'anpire / N'ot dame de tant buenes mors ;... »

vers 3884 s.: « Riches citez et beles sales / Et forz chastiaus a mout mes pere: / Plus n'an a rois ne anperere / Fors le roi Artu solemant. »

vers 4757 s.: «Sa biautez mostre et sa franchise, / Qu'an li seroit bien l'enors mise / Ou d'un reaume ou d'un anpire. »

vers 5389 s.: «Brandiganz a non li chastiaus, / Qui tant par est et forz et biaus, / Que roi n'anpereor ne dote » 14.

Bien qu'on trouve ici plus d'allusions aux rois ou aux empereurs que dans l'*Erec* allemand, la différence est moins grande que celle relevée entre les textes d'*Iwein*. En outre, le texte français met le roi à côté d'un comte, ou le roi à côté de l'empereur, de même que le royaume à côté de l'empire. Les désignations de l'empire romain-germanique n'ont pas encore la précision que l'on trouve dans *Yvain*. C'est comme si la netteté de l'image de l'empire s'accentuait au cours de l'œuvre de Chrétien. On peut être à nouveau tenté de voir là un reflet de la réalité historique. Chrétien a bien écrit *Erec et Enide* pendant la première période du règne de F. Barberousse, qui était aussi la moins brillante, — de 1165 à peu près à 1170. Durant cette période, l'empire allemand, affaibli depuis des dizaines d'années, se reconstituait morceau par morceau ¹⁵ — et pour l'instant Chrétien n'utilise pas cet élément, du moins pas comme dans *Yvain* où l'allusion précise à l'empire sert d'image pour quelque chose d'unique.

Un peu plus tard, vers 1170-1171, des observateurs constatent un « net changement d'état d'esprit » dans l'opinion publique fran-

çaise, changement en faveur de Frédéric I 16. Puis dans le Cligès de Chrétien, l'empereur allemand apparaît comme un acteur aux côtés de l'empereur de Grèce et du roi Arthur, « dans une parodie ravissante de la littérature à la mode » qui, selon certains observateurs, montre la véritable situation de la société féodale. On admet souvent que le texte du Cligès a été écrit autour des années 1176; ce sont justement ces années-là, période de la paix de Venise de 1177, que l'historien Heimpel considère comme « akmê », sommet, de la royauté allemande, mais en même temps comme une période où son équilibre était précaire 17; c'est à cette époque que l'empereur allemand se trouve aux côtés du légendaire roi Arthur: un voisinage qui traduit peut-être autant d'ironie que de respect. Hartmann, on le sait, n'a pas traduit cet ouvrage. Le roman suivant de Chrétien, Yvain, ne contient plus de références relatives au roi mais des allusions à l'empereur, la notion de roi semble donc depuis Erec et Enide avoir cédé la place à celle d'empereur. D'après le dictionnaire de Foerster, Chrétien ne mentionne pas d'empereur dans ses autres ouvrages 18.

III

Sur la base de ces différences entre *Erec* et *Iwein*, on peut être amené à conclure que Hartmann a voulu éviter des allusions qui risquaient de troubler le public.

De façon analogue, une utilisation sans scrupule de la ville de Salerne dans le Armer Heinrich 19 indiquerait que Salerne n'était pas encore détruite au moment où Hartmann rédigeait son texte. C'est le 17 septembre 1194 que Salerne fut conquise et détruite sur l'ordre de Henri VI 20. Cette indication va dans le sens des autres essais de dater le texte du Armer Heinrich; selon de Boor, « le plus vraisemblablement [...] autour de 1195 »; selon Wapnewski, entre 1190 et 1197, selon Bertau « tout de suite après 1191 [...] suivant immédiatement Yvain ou même écrit simultanément ». Revenons à notre hypothèse de départ : dans le texte de Iwein, Hartmann ne mentionne aucun empereur d'Allemagne, sans doute parce que c'était une période d'interrègne. Par contre, au moment du Armer Heinrich, il y avait un empereur: Henri VI (1190-1197). Il ne serait donc pas étonnant que dans ce texte Hartmann fasse allusion à un roi ou à un empereur; ce qu'il a fait: « si was ouch sô genaeme / daz si wol gezaeme / ze kinde dem rîche / an ir waetlîche / » (« elle était si agréable qu'elle aurait bien pu être l'enfant d'un roi ou d'un empereur, tellement elle était belle »).

Bien sûr, on ne va pas attribuer trop d'importance à ce petit passage, mais il faut reconnaître qu'il correspond parfaitement à la réalité de ces années.

Henri VI avait épousé Constance en janvier 1186, il avait entre 20 et 30 ans, et jusqu'à la fin de l'année 1194 le couple était resté sans enfants. On peut imaginer qu'un public qui connaissait cette situation n'aurait pas été frappé par ce passage qui met en relation un personnage littéraire avec la famille royale.

Le 26 décembre 1194 naissait Konstantin Friedrich Roger « l'héritier tant attendu » ²¹. Mais la légitimité de cette naissance, venant après neuf ans de mariage, était bientôt mise en doute ²². Si Hartmann était au courant de ces bruits, il paraîtrait étonnant qu'il se soit permis d'associer au roi un enfant fictif.

Dans le monde ambigu de *Gregorius*, aucun roi ou empereur étranger à l'action n'est mentionné. L'Empire romain y est cité une fois, il ne semble pas y avoir d'empereur résidant à Rome (v. 3830/2001).

IV

En résumé, l'œuvre épique de Hartmann contient donc: dans Erec cinq allusions à un roi ou à un empereur, dans Gregorius aucune, dans Der arme Heinrich une seule, dans Iwein deux. C'est surtout la différence entre les deux romans d'Arthur qui attire notre attention.

Il y a bien sûr l'objection ²³ que les passages cités sont marginaux, qu'ils fonctionnent comme des clichés et qu'ils sont donc peu significatifs. Contre cette objection, il y a lieu de rappeler plusieurs arguments. D'abord, elle postule une dichotomie entre deux manières de parler, dont une serait significative et l'autre ne le serait pas. Il ne pourrait y avoir de signification, selon cette conception, que celle que l'auteur met consciemment; la tâche du lecteur serait donc de la découvrir. Or, à notre avis, la forme transmet elle aussi une signification. Ce n'est pas uniquement l'élaboration d'un passage qui lui confère un haut degré de signification. De plus, une telle objection ne tient pas compte des rapports dialectiques et historiques entre la forme et le contenu ²⁴. En ce qui concerne la brièveté de ces passages, elle nous semble avoir l'avantage suivant: ce sont

des passages où l'auteur ne cherche pas à tout prix à transmettre les vues politiques de son mécène. Car, dans les rapports entre un auteur et son mécène, il convient de ne pas négliger l'élément dialectique qui lie un dominant à un dominé. Comme l'a souligné Adorno à propos de l'opéra, celui qui travaille sur un objet peut aussi le manier dans son sens. Ainsi, l'artiste qui travaille sur commande peut, à certains moments, penser tout autant à ses semblables qu'au grand patron ²⁵. Par le fait même que ces allusions — qu'on ne peut pas appeler formules dans le sens strict du terme ²⁶ — aient besoin d'être comprises par le public, elles nous indiquent l'existence d'un consensus entre l'auteur, le mécène et le public qui remplissent les schémas proposés par le texte en y associant les mêmes réalités.

Dans le cas précis des deux romans d'Arthur, ce consensus consistait dans l'appréciation commune que, pendant la rédaction d'Iwein, la royauté allemande s'imposait à l'esprit moins que dans les années de la rédaction d'Erec. Dans quel lieu peut-on s'attendre à ce que la cote de la royauté allemande ait baissé? Bien sûr dans différentes cours d'Allemagne, entre autres dans celle des ducs de Zähringen. C'est ainsi que, dans notre tentative de comprendre ces brèves allusions, nous nous rangeons du côté de ceux qui situent Hartmann non pas dans la cour de n'importe quel petit seigneur de l'Allemagne du sud, mais dans la cour des ducs de Zähringen. Jungbluth reliait la chanson de croisade (MF 218,5) à Frédéric Barberousse 27, Ruh voyait Hartmann dans l'entourage des ducs de Zähringen, en se basant sur des arguments tels que leur richesse, leurs relations à la France, leurs prétentions culturelles, d'autres commandes de Berthold V 28. Bertau se ralliait à ces arguments et il voyait même dans Gregorius des reflets des relations entre les ducs de Zähringen et Haspengau - Hennegau - Brabant 29. C'est dans ce contexte-là que nous comprenons ces allusions, ce qui n'exclut pas qu'elles puissent se rattacher à un autre contexte aussi.

Dans les années 80, c'est-à-dire dans la période d'*Erec*, il est relativement facile pour Hartmann d'utiliser le roi comme terme d'une comparaison; pour décrire des vêtements, la beauté d'une femme, un bon repas, une fois encore la beauté d'une femme, et un bon service de table. Ces allusions seraient compréhensibles à la cour de Berthold IV: assez souvent il avait rencontré Frédéric I. Il l'avait accompagné — avec sa cour — dans plusieurs voyages en Italie, il avait participé à différentes cours, à la conclusion de la paix de Constance en 83 et à la fête de Mayence en 84. Il y avait eu momentanément, vers les années 1160, des frictions entre le duc et l'empereur, mais depuis la fin des années 70 ils entretenaient de bonnes relations 30.

C'est sur ce fond de contacts fréquents et finalement amicaux avec la sphère du roi que les allusions dans *Erec* prennent toute leur importance. « Frédéric I, dans sa volonté de gagner toujours plus d'influence le long des grandes routes qui traversent le pays de Vaud et le Valais, s'était arrêté, depuis 1176, au point où il aurait touché trop brusquement aux droits et aux domaines d'influence du duc de Zähringen, « recteur » de Bourgogne. Son fils Henri VI ne respecta plus les principes de son père, mais se comporta sans égards pour les prétentions justifiées de Berthold V, dès qu'il se trouva à la tête du gouvernement. » 31 Vers la fin de l'année 86 était survenue la mort de Berthold IV. Déjà en 85 on peut constater que le fils de l'empereur, Henri VI, brusquait le vieux duc sans que celui-ci réagisse 32. Successeur de son père, duc de 1186 à 1218, Berthold V entretint manifestement dès le début des relations plus distantes avec les Staufer. Depuis 1189 — comme le pense Büttner — la noblesse suisse a très bien remarqué « le changement dans le rapport souverainduc » 33. Berthold IV ne parut probablement pas à la cour impériale avant 1195. En 1196-97 il combattit contre un frère de l'Empereur et, après la mort de Henri VI, fut lui-même prétendant, pour peu de temps, à la couronne royale. Puis, de façon apparemment peu glorieuse, il changea rapidement son attitude et se réconcilia avec Philippe ³⁴. Il semble compréhensible que *Iwein* de Hartmann — au cas où il avait affaire avec Berthold V — renonce, après ces événements, à mentionner quatre fois l'Empereur comme le fait l'Yvain français et se permette plus rarement des allusions particulières au roi que dans l'Erec 35.

Walter Lenschen.

NOTES

- ¹ Hartmann von Aue: Iwein, Berlin 1968, v. 6622 s.
- ² Chrestien de Troyes: Yvain. Übersetzt und eingeleitet von I. Nolting-Hauff, München 1962, v. 5479 s.
- ³ D'une façon légèrement différente, K. Bertau : Deutsche Literatur im europäischen Mittelalter, I, München 1972, p. 707 : « gleich nach 1191 ».
 - ⁴ H. de Boor: Die höfische Literatur, München 1955, p. 68.
 - ⁵ P. Wapnewski: Hartmann von Aue, Stuttgart 1957, p. 24.
- ⁶ Cf. J.-P. Sartre: Qu'est-ce que la littérature? Gallimard, Collection idées, p. 88: « On n'a pas assez remarqué, en effet, qu'un ouvrage de l'esprit est naturellement allusif. [...] Les gens d'une même époque et d'une même collectivité, qui ont vécu les mêmes événements, qui se posent ou qui éludent les mêmes questions, ont un même goût dans la bouche, ils ont les uns avec les autres une même complicité et il y a entre eux les mêmes cadavres. »
 - ⁷ Chrestien de Troyes: Yvain, v. 2064 s.
 - 8 Hartmann von Aue: Iwein, v. 2382 s.
- ⁹ Cf. A. E. Schönbach: Über Hartmann von Aue, Graz 1894, reprint Hildesheim 1971, p. 415 s.
 - ¹⁰ Hartmann von Aue: Iwein, v. 4374 s.
 - ¹¹ Chrestien de Troyes: Yvain, v. 1040 s.
 - ¹² Hartmann von Aue: Iwein, v. 1212 s.
 - ¹⁸ Hartmann von Aue: Erec. Hrsg. von A. Leitzmann, Halle 1939.
- ¹⁴ Citations en français d'après : Kristian von Troyes : *Erec und Enide*. Hrsg. von W. Foerster, Halle 1909.
- ¹⁵ Cf. K. Hampe: Herrschergestalten des deutschen Mittelalters, Heidelberg 1967, p. 147 s.
 - 16 Cf. S. Hofer: Chrétien de Troyes, Graz-Köln 1954, p. 123.
- ¹⁷ H. Heimpel: « Über die Epochen der mittelalterlichen Geschichte ». In: H. Heimpel: Der Mensch in seiner Gegenwart, Göttingen 1957, p. 63.
- ¹⁸ Cf. W. Foerster: Kristian von Troyes, Wörterbuch zu seinen sämtlichen Werken, Halle 1914.
- ¹⁹ Hartmann von Aue: *Der arme Heinrich*. Hrsg. von H. Paul / L. Wolf, Tübingen 1953. P. ex. 180 s., 372, 436, 1032, 1063 s., 1296.
- ²⁰ Th. Toeche: Kaiser Heinrich VI., Leipzig 1867, p. 335 s.: « [...] après un siège d'une journée, le 17 septembre Salerno tomba aussi. Quiconque ne s'était pas sauvé à temps de la ville, était voué à la mort, à l'exil ou au cachot. Ni ceux qui s'étaient sauvés dans les églises, ni les églises elles-mêmes ne furent épargnés. Le bien des bourgeois, le trésor des églises, d'une valeur totale de 200 000 onces d'or, furent abandonnés comme butin à l'armée. Les murailles furent démolies, et après que la populeuse ville, qui était prospère grâce à son commerce et célèbre dans le monde entier pour sa faculté de médecine, ait été le théâtre d'une épouvantable dévastation, elle fut livrée à la proie des flammes. « La ville qui secourut le monde

entier grâce à ses remèdes », rapporte tristement un chroniqueur autrichien, ne pouvait maintenant pas trouver un médecin qui offrit ses remèdes pour ses souffrances. » Tel est le rapport de Toeche, fondé sur plusieurs annales et chroniqueurs » (MGH SS 19, p. 292, p. 317, p. 328 3tc).

- ²¹ B. Gebhardt: Handbuch der deutschen Geschichte, vol. 1, Stuttgart 1962, p. 333.
 - ²² Cf. Th. Toeche: Kaiser Heinrich VI., p. 346, note 2.
- ²³ K. Bertau, Erlangen, qui est également à remercier pour la révision critique de ces notes, me rappelle cette objection.
- ²⁴ Cf. P. Szondi: Theorie des modernen Dramas, Frankfurt 1963, p. 9 s. (edition Suhrkamp 27).
 - ²⁵ Th. W. Adorno: Klangfiguren, Frankfurt 1959, p. 38 s.
- ²⁶ Cf. p. ex. l'article « Formel » (de Boor/Mohr), in Reallexikon der deutschen Literaturgeschichte, 2e ed., vol. 1, Berlin 1958, p. 471 s.
- ²⁷ G. Jungbluth: « Das dritte Kreuzlied Hartmanns ». In Euphorion 49, Heidelberg 1955, pp. 145-162.
- ²⁸ K. Ruh: Höfische Epik des deutschen Mittelalters, I: Von den Anfängen bis zu Hartmann von Aue, Berlin 1967, p. 104 s.
- ²⁹ K. Bertau, loc. cit., vol. 1, p. 621 s. Cf. récemment : K. F. Müller : Hartmann von Aue und die Herzöge von Zähringen, Lahr 1974.
- 30 H. Büttner: Staufer und Zähringer im politischen Kräftespiel zwischen Bodensee und Genfersee während des 12. Jahrhunderts, Zürich 1961.
 - 31 H. Büttner, loc. cit., p. 86 s.
 - ³² H. Büttner, loc. cit., p. 85.
- 33 H. Büttner, loc. cit., p. 87. De façon différente, I. L. Wurstenberger: Geschichte der Alten Landschaft Bern, vol. 2, Bern 1862, p. 297.
- ³⁴ Cf. Allgemeine deutsche Biographie, vol. 2, p. 543 et E. Winkelmann: Philipp von Schwaben und Otto IV. von Braunschweig, vol. 1, Darmstadt 1968 (réimpression de la 1re édition de 1873), pp. 57 et 70 s.
- ⁸⁵ Egalement la mention « mir taete baz des *rîches* haz » (Minnesangs Frühling 209,19) se comprend plus facilement avant la dégradation des relations entre Staufer et Zähringer qu'après ce qui, de nouveau, convient aux autres essais de datation de la poésie d'Hartmann.